

FICHE SANITAIRE
ECOLE - ACCUEILS PERISCOLAIRES - ACCUEILS DE LOISIRS
Validité de septembre 2022 à août 2023

ENFANT

NOM – Prénom : Date de naissance : .../.../..... Sexe : F G
Etablissement scolaire fréquenté L'enfant déjeune-t-il à l'école ? OUI NON

Nom et adresse des responsables légaux :

1. Tél. Fixe : Port.....

2. Tél. Fixe : Port.....

AUTRES PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE

MEDECIN TRAITANT : Nom, Prénom : Tél. :

AUTRES PERSONNES :

	Nom, Prénom	Lien avec l'enfant	Tél. Fixe	Tél. Port
1				
2				

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

VACCINS OBLIGATOIRES : Diphthérie – Tétanos - Poliomyélite à jour : OUI Date du dernier rappel :

Hépatite B : date : ROR : date : Coqueluche : date : Haemophilus influenzae Hib : date :

Pneumocoque : date : Méningocoque C : date : **AUTRES :** Préciser :

Joindre la copie des pages des vaccins du carnet de santé ou le certificat médical attestant les vaccinations.

Toute vaccination obligatoire non à jour et non justifiée par un certificat médical fera l'objet d'un signalement auprès de la médecine scolaire ou de la P.M.I. **ATTENTION : le vaccin antitétanique ne présente aucune contre-indication.**

L'ENFANT A-T-IL DEJA EU LES MALADIES SUIVANTES :

Angine Oreillons Scarlatine Varicelle Coqueluche Rougeole Rubéole
Otite Rhumatisme articulaire aigu

PORT DE : lentilles / lunettes / prothèses auditives / prothèses dentaires / autre, préciser :

Dispositions particulières pour les Accueils de Loisirs : Si votre enfant suit un traitement médical, une ordonnance récente précisant la posologie sera déposée auprès du directeur de centre avec les médicaments dans leur emballage d'origine, la notice d'utilisation **et** votre accord écrit. **Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.**

SANTE DE L'ENFANT

VOTRE ENFANT EST IL EN SITUATION DE HANDICAP ? OUI NON

ALLERGIES ALIMENTAIRES : OUI Préciser :

ASTHME : OUI **AUTRE DIFFICULTE DE SANTE :** OUI Préciser :

Si réponse positive : Se rapprocher de la médecine scolaire (pour les enfants de 6 ans et plus) ou de la P.M.I. (pour les enfants de moins de 6 ans), pour étudier la nécessité de mettre en place un P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé).

P.A.I. EXISTANT : OUI ➔ Fournir une copie du PAI. Le protocole d'urgence et la trousse médicale devront être donnés sur l'école ainsi qu'au directeur de l'accueil de loisirs le cas échéant.

ALLERGIE MEDICAMENTEUSE : OUI Préciser le médicament :

ASSURANCES

La ville conseille vivement la souscription à une assurance en responsabilité civile afin de couvrir les dommages dont l'enfant serait l'auteur ainsi qu'à une assurance individuelle accident garantissant les dommages corporels subis sans qu'aucune responsabilité n'ait pu être dérogée

Par la transmission de ce document, j'atteste de l'exactitude des renseignements portés sur cette fiche et autorise à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de mon enfant. Je m'engage à informer les services de l'Education de toute modification importante concernant l'état de santé de mon enfant pouvant intervenir en cours d'année.

Le/La responsable de l'enfant, Nom et Prénom :

Signature(s)

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des accueils péri et extrascolaires. Ces informations sont destinées uniquement au personnel habilité de la commune de Niort. Ces données seront conservées durant l'année scolaire indiquée ci-dessus. Conformément au règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016, vous pouvez à tout moment demander l'accès, la rectification, l'effacement, la portabilité ou la limitation des données vous concernant, ou vous opposer à leur traitement, en contactant les services de la direction de l'Education :

- Par courrier électronique à : Education.Inscriptions@mairie-niort.fr

- Par courrier : Mairie de Niort - Direction de l'Education - Place Martin Bastard - CS58755 - 79027 NIORT CEDEX

Toute personne estimant que le droit à la protection de ses données n'est pas assuré, peut introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 3 Place de Fontenay - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.